



Petite introduction à l'écriture de lettres

1. Pourquoi écrire des lettres ?
2. À quoi cela sert-il, au fait ?
3. Qu'est-ce que j'écris ?
4. Exemple de lettre modèle
5. www.amnesty-ua.ch
6. Appels mondiaux

1. Pourquoi écrire des lettres?

A travers le monde entier, les membres d'Amnesty International réagissent très vite en envoyant des lettres en faveur de personnes fortement menacées. L'expérience d'Amnesty montre que c'est juste après son arrestation qu'une personne court le plus de risques d'être torturée.

Les réseaux de lettres s'activent quand il y a risque de torture, d'assassinat politique ou d'exécution, lorsque des êtres humains « disparaissent », quand des prisonnières ou des prisonniers ont besoin d'une aide médicale immédiate, lors de procès inéquitables ou encore en cas de risque imminent d'expulsion vers un Etat où la personne risque d'être persécutée.

Le plus grand réseau de lettres est celui des Actions urgentes (AU). Les AU sont envoyées dans le monde entier par toutes les sections d'Amnesty à un réseau d'environ 100'000 militantes et militants. En tout, il y a près de 500 Actions urgentes par an. Contrairement aux Actions urgentes, les **Lettres contre l'oubli** suivent la situation de personnes sur le long terme. Elles sont aussi diffusées largement auprès des membres d'Amnesty International dans les diverses publications. De nombreuses autres activités de notre organisation ont recours à l'écriture de lettre comme forme d'action.

2. À quoi cela sert-il, au fait ?

Bien sûr, une seule lettre ne permet pas de tout obtenir. Le succès vient de la quantité. Pour chaque cas, AI estime à **4000-5000 le nombre de lettres envoyées du monde entier** aux autorités responsables.

En 2004, le taux de succès des AU s'est monté à 48% ! Grâce à elles, des prisonniers politiques non-violents ont été libérés, des personnes ont échappé à la torture, des peines de mort ont été commuées et il a été possible de faire cesser d'autres agissements contraires aux droits humains. Chaque succès est publié sur www.amnesty.ch.

Les lettres remplissent avant tout trois missions:

- 1- Elles font savoir aux responsables que le prisonnier ou la prisonnière doit être respecté-e, et que d'autres se mobilisent pour que ses droits le soient.
- 2 – Elles donnent un nouvel espoir à la personne concernée et à sa famille, aussitôt qu'ils sont au courant qu'une action est lancée.
- 3 – Elles contribuent de manière significative à la diffusion de la culture des droits humains et à faire connaître les buts de notre mouvement.

Evidemment, aucun Etat ne reconnaît qu'il torture des êtres humains. Mais l'expérience montre que, contre toute attente, même les régimes répressifs ont tout intérêt à ce que le reste du monde pense qu'ils sont justes, humains et raisonnables. À partir du moment où l'on montre aux gouvernements qu'ils sont le point



Jennifer Latheef, Maldives
Cette journaliste a été libérée en août 2006 suite aux milliers de lettres envoyées par les membres d'Amnesty International, qui exigeaient sa libération.

de mire de citoyennes et de citoyens du monde entier, on peut aider à éviter que des régimes arbitraires fassent de nouvelles victimes.

Il est fort possible que vous ne receviez pas de réponse à votre lettre, ce qui est normal, mais ne veut pas dire que votre lettre a été inefficace. Toutes les lettres sont lues par quelqu'un : autorités, traducteurs et traductrices, etc.

3. Qu'est-ce que j'écris...? Lignes directrices pour l'écriture de lettres

Dans chaque cas, la description concerne les données les plus importantes concernant un cas, un panorama de la situation des droits humains dans le pays concernés ainsi que les principales demandes que vous devez répercuter dans votre lettre (de même que les actions recommandées). Pour chaque action, référez-vous précisément au cas dont il est question. De cette manière, le destinataire pourra constater que vous êtes bien informé-e. Il sera ainsi plus dur, pour lui, d'ignorer purement et simplement les appels.



Toujours rester poli et correct

Cette règle est fondamentale et incontournable ! Le but est d'aider le prisonnier ou la prisonnière, et non d'exprimer vos sentiments. Les gouvernements et les autorités ne réagissent pas aux lettres au ton accusateur.

Pas de slogans ni de propagande

Dans votre lettre, partez du principe que les autorités auxquelles vous écrivez n'ont jusqu'ici pas été informées, ou pas suffisamment, du cas concerné. Ainsi, ne faites aucun reproche direct au destinataire !

N'utilisez jamais de slogans politiques! Veillez à ne pas donner l'impression que vous écrivez à un gouvernement par opposition idéologique ou politique. Il est beaucoup plus efficace d'expliquer que votre préoccupation pour les droits humains se base uniquement sur les principes du droit humanitaire international.

S'en tenir aux faits dans son argumentation permet également au travail d'AI pour les droits humains de conserver toute sa crédibilité en cas de changement de régime soudain, et donc de pouvoir continuer à travailler dans les meilleures conditions.

À bannir: les formulations confuses et difficiles à interpréter. En effet, elles font davantage de dégâts qu'autre chose. Ne prenez pas de risques inutiles qui peuvent nuire au prisonnier ou à la prisonnière.

Si un intérêt particulier vous unit au pays concerné, vous pouvez le mentionner.

Mettez en évidence le nom de la personne concernée. Ainsi, le destinataire de la lettre voit au premier coup d'oeil de quoi il s'agit.

Il peut être très utile d'expliquer, par exemple à un ministre de la justice ou à un général, qu'en tant qu'être humain il a une responsabilité humanitaire envers une personne maltraitée au sein du département ou de l'unité qu'il dirige. En revanche, il n'est guère utile (cela peut même porter préjudice au prisonnier) d'oublier dans nos lettres les rapports de pouvoir, d'argumenter au moyen d'idéologies politiques, de comparer des systèmes de justice ou de les remettre en question.

Vous pouvez également évoquer la responsabilité du gouvernement pour le bien-être de tous les citoyens et demander, dans ce contexte, de tenir compte de votre lettre et de prendre les mesures qui puissent protéger la personne concernée de toute violation de ses droits.

Ecrire mais... dans quelle langue?

Lorsque les lettres ne sont pas rédigées dans la langue du pays ou dans une langue internationale, celles-ci sont souvent traduites par le destinataire (certains pays ont même leur propre service pour les lettres d'AI !) et donc lues à plusieurs reprises.

Le mieux, bien sûr, est d'écrire votre lettre dans la langue du destinataire, mais ce n'est pas absolument nécessaire.

En règle générale, mieux vaut envoyer une lettre personnelle et bien formulée dans une langue qui vous est familière, plutôt que d'en recopier une dans une langue que vous ne comprenez pas. Et mieux vaut une lettre dans votre langue maternelle que pas de lettre du tout.

Mentionner Amnesty International... ou pas?

Sauf s'il est indiqué de ne pas le faire, vous pouvez mentionner AI, mais vous n'êtes pas obligé de le faire non plus. Le cas échéant, ajoutez une petite explication sur les buts d'AI. Bon à savoir : vous avez la possibilité de vous référer à Amnesty même si vous n'êtes pas membre.

Adresse de l'expéditeur et expéditrice et la signature

N'oubliez pas de faire figurer votre adresse sur la lettre et l'enveloppe, cela augmente la crédibilité de votre lettre et permet au destinataire de vous répondre. Votre signature manuscrite doit également figurer au bas de chaque lettre que vous envoyez.

Ecrire des lettres est sans danger!

Jusqu'à aujourd'hui, après 30 ans d'actions de lettres, on n'a répertorié aucun cas de tracasserie (par exemple refus de visa ou d'entrée dans un pays) motivé par la participation à une action d'Amnesty. Ecrire des lettres est sans danger !

Courrier électronique, fax ou par la poste ?

De plus en plus, les adresses e-mail des destinataires sont disponibles. Mais, si c'est le moyen de communication le plus simple et le plus rapide, c'est aussi le plus simple à ignorer. Nous pensons que l'envoi de courriers électroniques est surtout efficace lors des tous premiers jours après le début de l'action.

Le fax a l'avantage d'être aussi rapide et cependant personnel. Mais vous risquez de rencontrer plusieurs problèmes lors de l'envoi. Le réseau téléphonique des pays lointains n'est pas aussi stable que ce à quoi nous sommes habitués. Parfois les fax ne sont allumés qu'aux heures de bureau – ne pas oublier le rôle du décalage horaire. De plus, il est encore plus facile d'éteindre un fax que de mettre hors-service une adresse e-mail.

Une lettre est personnelle et palpable. C'est pourquoi nous considérons l'écriture de lettres « classique » comme la forme la plus efficace.

Copies à...

Chaque fois que cela vous est possible, nous vous remercions d'envoyer une copie de votre lettre à l'ambassade correspondante en Suisse et de lui demander de prendre position et/ ou de soutenir votre démarche. Les ambassades ont le devoir d'informer chez eux de l'opinion publique de leur pays d'accueil. Ecrire aux ambassades augmente donc l'efficacité de nos lettres. Sur les cas figurent toujours les adresses des ambassades.

Vous avez reçu une réponse à votre lettre

Si vous recevez une réponse d'un gouvernement ou d'une ambassade, nous vous prions de ne pas répondre vous-même, mais de nous envoyer cette réponse (ou copie) au secrétariat à Berne. Celui-ci transmettra ensuite la lettre au Secrétariat international, à Londres, qui se chargera d'y donner suite.

4. Un exemple de lettre modèle

Pour certains cas, Amnesty propose des lettres déjà rédigées, où il ne vous reste plus qu'à ajouter vos nom et adresse avant de l'envoyer. Si vous ne vous sentez pas (encore) sûr lorsque vous écrivez ou si vous avez peu de temps à disposition, n'hésitez pas à utiliser ces lettres-types.



Prezidentu Turkmenistana Niyazovu S. A.
TURKMENISTAN
Fax: +993 12-335 112

Date _____

Wepa Tuvakov et Mansur Masharipov, prisonniers d'opinion

Monsieur le Président,

Je tiens à vous exprimer ma profonde préoccupation concernant le sort des deux hommes ayant pour nom **Wepa Tuvakov et Mansur Masharipov**. Ces deux prisonniers politiques non-violents ont en effet été arrêtés car ils ont refusé, pour des motifs religieux, de faire du service militaire.

Ces deux personnes courent actuellement le risque d'être maltraités durant leur détention, voire d'être torturés.

Je vous demande, Monsieur le Président, la libération immédiate et inconditionnelle de ces deux prisonniers d'opinion. Selon Amnesty International, qui a attiré mon attention sur ce cas, tout être humain a le droit de refuser le service militaire pour des motifs de conscience.

En outre, je demande aux autorités turkmènes de proposer sans délai une alternative civile au service militaire pour les personnes qui refusent de prendre les armes pour des motifs de conscience ou de religion.

C'est avec l'espoir d'être entendu-e que je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, ma haute considération.

5. www.amnesty-ua.ch – Le site Internet des Actions urgentes

Si vous bénéficiez d'un accès à Internet, vous trouverez toutes les informations sur l'écriture de lettres sur le site des AU. www.amnesty-ua.ch (UA comme *Urgent Action* en anglais) **rend le travail Actions urgentes encore plus rapide et efficace** ! Il est possible de vous inscrire de manière individuelle et vous y trouver un choix de pays et de thèmes. Enfin, des lettres modèles relatives à de nombreuses Actions urgentes y sont à votre disposition. Ceux et celles qui n'ont pas accès à Internet, ont bien sûr la possibilité d'envoyer les lettres par courrier.

6. Lettres contre l'oubli – dans le magazine, sur le site internet ou par courrier

Contrairement aux Actions urgentes, les lettres contre l'oubli suivent la situation de personnes sur le long terme. Elles sont publiées dans le magazine de la Section suisse « amnesty ». Vous y trouvez des exemples que vous pouvez utiliser pour la rédaction de vos lettres. Vous trouvez également des lettres actuelles sur notre site internet www.amnesty.ch. Si vous le désirez, nous pouvons vous envoyer les Lettres contre l'oubli par courrier postal.

Il vous reste des questions après cette introduction ? N'hésitez pas à vous adresser à l'équipe d'Amnesty.

Un grand merci pour votre engagement! Rudi von Planta